Trente-quatrième Année. — N° 169 UN NUMERO 15 CENTIMES. MARDI 18 JUIN 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX le 17 JUIN 1889

ALARMES INTÉRESSÉES

Le toast du Czar en l'honneur du prince de Monténégro a un épilogue bruyant. Après un silence assez prolongé, la presse officieuse allemande commence à s'apercevoir que ces paroles impériales ont une pointe considérable contre l'Allemagne.

Comme la colère n'éclate qu'aujourd'hui il est à présumer que l'on a pris en haut lieu des informations précises et que celles-ci sont peu agréables.

De là les cris de la *Post* et les informations adressées de Berlin à la *Gazette de Cologne* et à la *Presse* de Vienne.

Nous croyons qu'il ne faut attribuer à ces coups de cloche alarmants qu'une valeur symptômatique. M. de Bismarck, interpellé un jour sur un article belliqueux de la *Post* — celle-ci a la spécialité de ces aménités internationales — M. de Bismarck a répondu que « lorsque les journaux parlent de guerre, la paix n'est pas compromise, puisque celui qui veut faire la guerre, ne l'annonce pas d'avance. »

Nous avons affaire à une de ces campagnes périodiques, à une de ces tactiques internationales dont la *Post* et la *Gazette de Cologne* ont l'habitude d'être en quelque sorte *les agents provocateurs*.

Où veut-on en venir ? Un grand philosophe dit que « l'homme sage agit en vue de plusieurs buts » — *propter multos fines*.

Il est probable que l'Allemagne bat la grosse caisse pour atteindre plusieurs fins.

L'Exposition de Paris, l'affaire Wohlgemuth, l'attitude de la Russie, le déplacement des influences dans les Balkans, la question des passeports, toute cette série d'incidents jettent quelque jour sur l'objectif de cette levée de boucliers.

Il est possible que nous entendrons bientôt des sonneries plus agaçantes encore et qu'elles voleront du côté de Paris.

La situation est mauvaise : ce qui est pis encore, c'est qu'elle peut subir d'autres modifications.

LA HAUTE-COUR

Le *Matin* publie l'interview suivant :

« Nous avons longuement causé hier avec un ancien collègue de M. Boulanger dans le cabinet Goblet, l'un des plus importants.

» Cet ancien ministre nous a formellement assuré qu'à aucun moment il n'avait eu vent de la mesure exceptionnelle que le général dit avoir prise si mystérieusement pour l'habillement de 600.000 hommes de la réserve de l'armée territoriale, et il nous faisait remarquer deux choses tout à fait inexplicables.

» D'abord, si la mesure prise par M. Boulanger a été réelle, on devrait retrouver les 600.000 blouses, pantalons et képis qui auraient été fabriqués alors ; or il n'y en a pas trace dans les magasins.

» Ensuite il eut au moins fallu six à sept millions pour habiller ces 600.000 hommes, chiffre donné par le général dans son interview du *Figaro*, tandis que les boulangistes, retour de Londres, déclaraient hier, à la Chambre, que le nombre des hommes habillés à l'époque était exactement de 755,000.

» Or, avec quels fonds, sur quels crédits M. Boulanger aurait-il payé cette dépense ?

» Jamais la commission du budget n'a été appelée à ratifier des crédits de ce genre.

» Prétendra-t-on que la dépense devant rester secrète, a été masquée et prise sur certains fonds spéciaux.

» Mais la caisse noire dont disposait alors le ministre de la guerre ne renfermait que trois millions, somme au-dessous de celle qu'il aurait fallu payer.

» Pourtant il paraît qu'il y a quelque chose de vrai, — une seule chose, — dans ce récit : le décret, le fameux décret qu'il aurait fait signer à M. Grévy pour se faire autoriser à accomplir son projet existerait réellement dans les archives de la guerre.

» Mais voici dans quelles circonstances ce décret a été signé, d'après ce que racontait hier un autre collègue de M. Boulanger dans le cabinet Goblet :

« Un soir, non pas à l'issue d'un conseil, comme le raconte M. Boulanger, et alors que lui-même était seul à seul avec M. Grévy, celui-ci examinait et signait les divers décrets qui sont chaque jour soumis à la signature du président par les différentes administrations, quand son attention fut attirée par l'un des décrets présentés par le ministre de la guerre.

» M. Grévy, stupéfait, lut et relut ce document :

» C'était bien une mesure extraordinairement exceptionnelle qu'il comportait et dans une mesure significative, pleine de dangers.

» Le chef de l'Etat appela le général Brugère et lui montra le projet de décret qui avait révolté ses instincts de président pacifique et dit ; Je ne signerai jamais cela ; allez le reporter au ministre de la guerre.

» Le général Brugère alla immédiatement informer le général que M. Grévy refusait énergiquement de signer le décret; M. Boulanger devint blême, paraît-il.

» Depuis, M. Grévy n'a pas été peu surpris en apprenant que ce décret qu'il avait rejeté existait dans les bureaux de la rue Saint-Dominique et portait sa signature authentique.

» Comment cela pouvait-il se faire? L'explication en est simple, vu la grande abondance des pièces soumises à sa signature, il arrivait parfois que quelques-unes échappaient à l'attention de M. Grévy, qui signait rapidement sans lire en détail.

» C'est de cette manière qu'il signa, sans le savoir, le fameux décret que M. Boulanger, rebuté une première fois, avait reglissé, quelques jours après, dans un paquet de pièces destinées au président de la République.

» Telle serait la vérité, et nous croyons savoir que si M. le général Brugère voulait dire ce qu'il sait de cet incident, il pourrait confirmer et préciser nos renseignements.

» N'empêche, malgré tout, que si M. Boulanger réussit à faire signer quand même son décret, il n'apparait pas qu'il ait jamais mis à exécution la mesure qu'il comportait. »

⁂

On télégraphie de Londres au *Gaulois* :

« Dans son désespoir de ne rien avoir trouvé contre le général, quoi qu'il en fasse dire dans ses journaux, le gouvernement en est réduit aux pires expédients.

» Nous savons, en effet, de source absolument sûre que le greffier de la Haute-Cour, chargé du dépouillement des papiers, aurait dit, en confidence à un de ces amis : — Nous le tenons : nous avons au dossier une lettre d'un banquier allemand qui prouve que le général recevait des fonds d'Allemagne.

» En toute autre circonstance il n'y aurait qu'à hausser les épaules devant une allégation aussi ridicule, le général mettant au défi de publier cette lettre qui ne pourrait être que l'œuvre d'un faussaire et qu'on aurait glissée dans les papiers saisis.

» Mais dans l'espèce, il y a lieu de s'en préoccuper, car elle prouve que, ne trouvant rien contre le général, après l'avoir attaqué dans son honneur militaire, d'homme politique et d'homme privé, le gouvernement veut maintenant l'attaquer dans son honneur de patriote.

» Quant aux papiers saisis rue des Abbesses, le gouvernement a voulu semer la terreur parmi les fonctionnaires qui avaient écrit au général pour l'assurer de leur dévouement.

» Mais qu'ils se rassurent, toutes leurs lettres étaient déchirées au fur et à mesure qu'elles étaient lues.

» Les papiers saisis étaient des correspondances de chefs de comités boulangistes de province, dont les agissements ont toujours eu lieu au grand jour, et sur lesquels le gouvernement devait être, depuis fort longtemps, renseigné. »

⁂

Un rédacteur du *Matin* a interviewé M. Morellet à la suite d'une lettre de lui publiée par la *Petite République française*.

Il raconte ainsi cet interview :

M. Morellet n'avait pas eu connaissance de l'article de la *Petite République française*.

— Selon vous, et je me adresse ici au magistrat, la publication de ce document ne va-t-elle pas vous faire passer aux yeux du public comme un juge prévenu, et partant suspect de partialité ?

— Les préoccupations de l'opinion publique ne me gênent pas dans l'accomplissement de mon devoir; j'ai la prétention d'avoir été et de rester un homme intègre.

Quant au reproche qui pourrait m'être fait de manquer d'impartialité à l'égard, non d'un coupable. mais d'un prévenu, il ne serait pas fondé.

Tout juge, en face d'un accusé, ne saurait se défendre de certaines idées préconçues; est-ce une raison cependant pour qu'au jour du verdict, si les faits ne confirment pas son opinion première, ni transige avec sa conscience ? Il y a les sentiments, mais il y a une loi.

D'ailleurs, croyez bien que la Haute-Cour n'instruit pas à la légère et qu'elle apprécie avec toute son indépendance.

— Admettez-vous cependant que tous les moyens employés par elle pour réunir les éléments de la culpabilité du général soient strictement légaux ?

— Absolument ; la loi que nous avons votée confère à la haute cour tous les pouvoirs du juge d'instruction.

— Mais un juge d'instruction ne décerne pas de mandat d'arrêt sans y avoir été autorisé par le parquet. On n'a pas moins arrêté M. Reichert dans ces conditions ?

— Oui, en vertu d'une extension de pouvoirs accordée à la Commission par l'emprunt qu'on a fait à la législation italienne, de divers articles qui autorisent, en cas d'urgence à procéder à une arrestation, sans passer par l'intermédiaire du procureur de la République.

— Cet emprunt, monsieur le sénateur, est non moins singulier que l'arrestation de ce sous-intendant militaire, opérée à dix heures du soir au mépris de notre législation.

GRAVE NOUVELLE

La neutralité de la Suisse dénoncée

Lausanne, 16 juin. — La *Gazette de Lausanne* publie une dépêche de Berne, dont la gravité ne vous échappera pas.

Au cours des explications échangées entre Berne et Berlin, l'Allemagne aurait nettement déclaré qu'elle ne considérait pas la neutralité suisse comme un principe du droit international.

Paris, 16 juin. — D'autre part on lit dans la *Presse* :

« Il nous revient — nous donnons la nouvelle sous réserves, — que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie auraient dénoncé la neutralité de la Suisse ; ce serait en ce cas la guerre à très brève échéance. »

LE PLAN DE M. CONSTANS

On lit dans la *Presse* :

« Par une série d'indiscrétions commises, nous avons pu connaître le plan de M. Constans; il est d'ailleurs très simple.

» Il consiste d'abord à faire arrêter et condamner tous les membres du comité national et ensuite à amener une prompte séparation des Chambres : ceci pour éviter que les réclamations et les protestations des députés arrêtés puissent être portées à la tribune.

» En outre, tous les citoyens, qui, par la plume ou la parole, feront la propagande révisionniste, seront successivement incarcérés, de telle sorte que la parole électorale ne puisse être faite que par les agents et les feuilles qui puisent leurs inspirations au ministère de l'intérieur.

» Puis, le lendemain même de la séparation des Chambres, un mouvement administratif, déjà d'ailleurs en préparation, paraîtra à l'*Officiel*.

» Tout un monde de nouveaux préfets et sous-préfets surgira pour exécuter toutes les besognes de M. Constans.

» Tel est, puéril mais exact, le plan de l'immonde individu que les hasards et certaines complicités ont mis à la tête de l'administration française. »

LE GRAND PRIX

(D'un correspondant spécial)

Paris, 16 juin. — Dès midi, l'hippodrome de Longchamps était noir de monde, cent mille personnes étaient installées sur le gazon de la pelouze et dans le bois déjeunant sur l'herbe.

Jusqu'à deux heures, les bateaux, les chemins de fer, et les véhicules de tous âges et de tous styles amenaient encore cent mille spectateurs: en sorte qu'en ce moment on peut évaluer à deux cent mille au moins le nombre de ceux qui étaient venus voir courir le 26e grand prix de la ville de Paris. C'est certainement le chiffre le plus élevé qu'on ait jamais atteint et ce résultat est dû évidemment à l'Exposition et au pesage surtout; on entendait baragouiner toutes les langues.

Les Indiens de Buffalo Bills étaient très remarqués dans leur accoutrement pittoresque. Le temps était fort agréable.

Au moment où le grand prix allait être couru, quelques gouttes de pluie sont tombées; immédiatement, les parapluies se sont ouverts, mais l'alarme n'a pas duré.

Avant la fin de la course, les toilettes un instant voilées, reparaissaient de nouveau dans tout leur éclat et leur fraîcheur. Beaucoup de couleurs claires, le blanc, le rose et le vert dominaient.

A deux heures et demie, M. Carnot est arrivé en landau découvert accompagné de Mme Carnot et du général Brugère.

Mme Carnot portait une des robes qui lui ont été offertes par les manufactures de dentelles de Saint-Pierre-lès-Calais lors du voyage du président de la République.

C'était une longue tunique de blonde noire d'un dessin absolument original et inédit, sur un transparent de faille d'une nuance coquelicot, dont l'effet était charmant.

Mme Carnot portait, en outre, une petite capote en dentelle d'or avec coquelicots.

Le président a reçu un accueil assez sympathique ; quelques cris de vive Carnot; aucune protestation.

Les loges officielles étaient déjà occupées par les femmes des ministres et quelques membres du corps diplomatique.

MM. Tirard, Constans, Thévenet se dissimulaient modestement dans un coin de la loge.

A 3 heures 1/2, les opérations de pesage pour la grande course étaient terminées et les treize chevaux défilaient devant les tribunes.

Le lot nous l'avons déjà dit était assez médiocre et jamais course ne fut plus ouverte que celle-là, cependant *Maypole*, *Phlegeton* et *Minthe*, la jument anglaise, tous trois resplendissants de santé et qui avaient pris de bons *canters*, avaient beaucoup de preneurs.

Après cinq faux départs, *Ventrebleu* prend la tête et tout de suite a une avance de vingt longueurs, les autres chevaux suivent en peloton serré. *Maypole*, *Phlegeton*, *Prisco* se touchent. L'ordre ne se modifie qu'à la montée.

Ventrebleu est rejoint par le peloton et passe en queue ; *Maypole* améliore sa situation et cherche à arriver en dehors, mais la jument de M. de Soubeyran, qui manque de fond, lâche bientôt pied.

Phlegeton et *Prisco* sont très montés et, à ce moment, le prix de la course est toujours incertain ; mais au tournant Rolfe qui tirait sur *Vasistas* rend la main et le cheval de M. Delamarre se détache dans la ligne droite pour venir gagner facilement de trois longueurs. *Pourtant* à M. Michel Ephrussi vient dans un *rush* enlever la seconde place à *Aérolithe*. La jument anglaise *Minthe* mauvaise quatrième n'a jamais été dangereuse ; quant au cheval italien *Amilio* il était dans les derniers loin du poteau.

La course a duré deux minutes trois secondes.

Le montant du prix avec les entrées dépasse 150,000 fr.

La victoire du cheval français n'a pas été accueillie avec l'enthousiasme habituel, cependant en rentrant au pesage Rolfe a été applaudi. La surprise du *ring* était extrême, personne ne comptait sur le cheval de M. Delamarre, pas même son propriétaire, qui, au dernier moment, hésitait à le faire partir.

La carrière de *Vasistas* est très ordinaire, cependant hier samedi à Longchamps il gagnait un prix de peu d'importance, *Vasistas* est parti à une cote d'extrême *outsider*, on pouvait l'avoir à 100 contre un ; au pari mutuel 10 francs ont rapporté 800 francs.

Les bookmakers ont gagné des sommes énormes. Voilà trois années consécutives que nous gagnons le grand prix, jamais pareille série ne s'était produite.

Dans les 26 dernières années, 14 chevaux français ont enlevé la grande épreuve contre 12 chevaux étrangers qui se décomposent ainsi : 9 anglais, un hongrois, un russe, un américain.

Après le grand prix M. Carnot et sa suite se sont retirés.

La voiture du président a traversé une haie de gardes républicains à pied. Aucun incident.

Le président toujours souriant saluait de droite et de gauche de son chapeau gris.

Jusqu'ici le retour très brillant à travers le bois; et les Champs-Elysées ne présente aucun incident on ne se douterait pas que hier les cochers étaient en grève ; jamais, il n'y a eu autant de voitures et jamais non plus les automédons n'ont été plus exigeants et moins polis.

LA CONFÉRENCE BOULANGISTE

DE LISIEUX

Lisieux, 16 juin, une heure et quart. — Le train arrive avec quelques minutes de retard, amenant MM. Laguerre, Laisant, Le Hérissé. Les députés boulangistes accompagnés de M. Deroulède sont, en habit avec leur écharpe. Ils descendent dans la cour de la gare occupée par toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement qui sont consignées depuis hier à Lisieux, sous le prétexte d'une revue.

Une centaine de personnes leur font cortège depuis la gare jusqu'à l'hôtel de France, situé à cinq cents mètres. Les députés boulangistes refusant la voiture qui les attendait, vont à pied, sans soulever d'enthousiasme. Les cris de : vive Boulanger ! vive Laguerre! poussés dans le cortège sont parfois couverts par les cris de : vive Carnot! à bas les charlatans!

Les gendarmes et la police suivent la manifestation sans agir. Mais devant l'hôtel de France, le capitaine de gendarmerie fait évacuer la place et dissipe les groupes.

Dans la cour de l'hôtel, des bouquets tricolores sont offerts à M. Laguerre au nom du Comité boulangiste, et à M. Deroulède, par le comité de la *Ligue des Patriotes*.

On attend, paraît-il, des boulangistes qui doivent arriver par les trains des environs.

A trois heures et demie, conférence à l'Alcazar. Les troupes sont consignées.

Lisieux 2 heures. — Le sous-préfet prétendant que la déclaration de réunion publique ne lui a été faite que verbalement vient de signifier aux boulangistes que la conférence est interdite. Immédiatement un punch a été organisé, il aura lieu à l'Hôtel de France. Le sous-préfet a également fait interdire aux aubergistes et hôteliers de louer leurs salles pour banquet, le dernier n'aura donc pas lieu mais un dîner de cinquante couverts réunira les boulangites à l'Hôtel de France.

La population de Lisieux semble indifférente ; les enthousiastes des environs ne sont pas encore arrivés. On remarquait beaucoup dans le cortège un monsieur âgé muni d'un sifflet et qui s'en servait systématiquement aux oreilles de M. Le Hérissé.

Lisieux, trois heures. — Plusieurs anti-boulangistes qui désiraient prendre la parole à la réunion ont informé à deux heures et demie les organisateurs qu'ils se faisaient fort d'obtenir la levée de l'interdiction. Mais le propriétaire de l'Alcazar a refusé d'ouvrir la salle.

Un nombreux public, d'où partent des cris de : Vive Boulanger! mêlés des cris de : Vive Carnot ! stationne devant l'établissement.

Etant donné les dissidents qui sont en grand nombre ici, des désordres graves sont à craindre si la réunion contradictoire a lieu.

Devant l'Hôtel de France la foule grossit de minute en minute. Les gendarmes font énergiquement circuler.

M. de Susini arrive à deux heures.

Il me revient que le sous-préfet a fait appeler le loueur de voitures et lui a reproché d'avoir mis des voitures à la disposition des boulangistes.

Lisieux, quatre heures et demie. — Le punch va avoir lieu. Devant l'hôtel sont massées de nombreuses brigades de gendarmerie.

La foule où l'on remarque beaucoup de femmes coiffées du bonnet de coton est plutôt silencieuse. Dans la cour de l'hôtel on se tasse pour arriver à pénétrer dans la salle où va avoir lieu le punch.

Huit cents invitations ont été placées surtout dans les environs de Lisieux.

Plusieurs bousculades se sont produites entre la police et la foule qui stationne devant l'Alcazar, croyant que la réunion devait avoir lieu. Les gendarmes dissipent énergiquement les rassemblements qui ne cessent de se former devant l'hôtel. Ils semblent disposés à agir rigoureusement. A l'entrée de la salle du punch, on vérifie soigneusement l'identité des souscripteurs, pour éviter l'intrusion de perturbateurs.

Lisieux, cinq heures. — Le commissaire de police a dressé procès-verbal contre le propriétaire de l'Hôtel de France pour avoir mis à la disposition des boulangistes une salle destinée à une réunion privée payante.

Au moment où les députés entrent dans la salle, éclatent des cris répétés de : vive Boulanger! vive Laguerre! La salle est aussitôt envahie. Les deux tiers des porteurs de cartes sont obligés de rentrer dans la cour de l'Hôtel. Tous les assistants sont debout pressés comme des harengs.

M. Laisant préside. Il proteste énergiquement contre l'interdiction de la réunion publique, basée sur le non accomplissement des formalités. Des cris nourris de à bas les voleurs! vive Boulanger accueillent ces paroles.

M. Laisant continuant dit que les boulangistes sont respectueux de la loi alors que leurs adversaires ne cessent de la violer. (Applaudissements.)

Il déclare que ses amis et lui sont venus à pied de la gare à l'Hotel, c'est parce que l'administration avait interdit à leur voiture l'accès de la gare.

Lisieux, 16 juin, 6 h. 30 soir. — MM. Laguerre, Deroulède, Le Hérissé, de Susini ont réédité leurs discours habituels des réunions revisionnistes.

Un conseiller municipal opportuniste, M. Lonjon, ayant interrompu, M. Laisant lui a donné la parole, mais l'adepte de Ferry s'est bien gardé d'accepter ce défi.

La réunion a voté un ordre du jour de protestation contre les mesures de police qui empêche la réunion publique, flétrissant les procédés d'un gouvernement aux abois, saluant le général Boulanger, comme le chef de la République vraiment nationale, remerciant M. Laguerre et ses amis d'être venus à Lisieux.

La réunion s'est séparée à 6 heures 20 pour faire place à un dîner intime.

A la sortie, deux personnes ayant crié . Vive Boulanger! ont été empoignées et conduites au poste, où procès-verbal a été dressé contre elles.

Quelques autres individus ayant crié : à bas Boulanger ! ont été obligés de se réfugier dans un café, pour éviter les coups dont ils étaient menacés par la foule, aucun autre incident.

Lisieux, 8 h. 45 soir. — Cinq arrestations en tout ont été opérées à la sortie de la réunion. Aucune n'a été maintenue, et les procès-verbaux ont été annulés.

La police, tout en exécutant sa consigne, paraît avoir des sympathies pour le général Boulanger.

Au dîner intime, qui comptait 25 couverts, des toasts ont été portés par MM. Deroulède et Laguerre, qui ont été très-applaudis.

Les boulangistes sont partis pour Paris par le train de 8 heures 15.

Sur le parcours de l'hôtel à la gare, de nombreux cris : Vive Boulanger ! ont été poussés.

Un incident singulier à noter : A la gare, le juge de paix d'un canton voisin, qui assistait à la réunion de l'après-midi, et qui applaudissait timidement, prend maintenant une attitude hostile. Il est conspué. Les gendarmes l'écartent avec vigueur.

Le train s'ébranle au milieu de nouveaux cris de : Vive Boulanger ! vive Laguerre !

PROMENADES

à l'Exposition universelle

XII

LE CHAMP DE MARS

Contraint d'abandonner l'Exposition et ses merveilles pour suivre M. le président de la République dans sa course enfiévrée à travers le Pas-de-Calais, nous n'avons pu revenir aussi vite que nous l'aurions voulu à nos paisibles promenades à travers les mille curiosités amoncelées à l'ombre de la tour Eiffel.

Aujourd'hui, nous voici de nouveau plongé dans l'admiration de toutes les richesses qui attestent la vitalité de notre génie national, l'infatigable ardeur de nos ouvriers et l'éternel enfantement de nos artistes et de nos ingénieurs. tous possédés par une soif insatiable de renouvellement, par des aspirations, jamais assouvies, vers le mieux.

C'est un beau et réconfortant spectacle, et chaque fois qu'on y revient, on ne peut se dispenser de célébrer cette France travailleuse, qui silencieusement concourt si bien à la gloire de la patrie, et dont les politiciens brouillons, les gouvernants sectaires et les Chambres sénilles nous cachent trop souvent la vue.

Nous avons, dans nos précédentes visites, parcouru les palais et les jardins du Trocadéro, nous avons jeté un coup d'œil rapide sur les berges de la Seine, nous nous sommes arrêtés longuement à l'histoire de l'habitation humaine et à la tour Eiffel, aujourd'hui nous allons pénétrer dans le Champ-de-Mars, dont toutes les choses que nous avons vues ne sont pour ainsi dire que le vestibule et le portique.

Ailleurs, à l'esplanade des Invalides, au quai d'Orsay comme au Trocadéro, on trouve d'intéressantes expositions particulières, au Champ-de-Mars c'est l'Exposition universelle.

Sans doute, il ne faut pas prendre ce mot *universelle* trop au pied de la lettre; géographiquement parlant, on pourrait signaler des lacunes ; en outre, l'étranger tient, à notre Exposition, une place relativement restreinte, qui ne dépasse pas la superficie occupée par les cafés et restaurants ; mais c'est ici que sont groupés. à côté des produits français, les envois des nations, et, constatons-le tout de suite, ces envois sont de premier choix ; c'est ici enfin que le caractère international de l'Exposition se révèle et s'accuse.

La première fois que le Champ de Mars, avec ses quarante-huit hectares, fut choisi pour y installer une exposition universelle, c'était en 1867. Le soin de l'organiser fut confié à un homme éminent entre tous, M. Leplay, qui n'était pas seulement un ingénieur de premier ordre, mais un phi-

BOURSE DE PARIS

du lundi 17 juin

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
86 32	3 0/0.	85 45	85 45	
104 40	4 1/2 0/0 1883	104 30	104 30	
96 87	Italien 5 0/0	96 80	96 82	
16 40	Turc 4 0/0	16 50	16 45	
457 50	Egypte 6 0/0	458 12	457 81	
75 50	Extérieure 4 0/0	75 11/16	75 9/16	
87 ./.	Hongrois 4 0/0	86 5/8	87 7/16	
68 ./.	Portugais 3 0/0	.. ./.	.. ./.	
98 3/8	Consolidés anglais	98 1/16	98 1/4	
101 90	Russe 1880	89 15/16	89 3/4	
91 3/16	Russe 1889	90 1/2	90 1/8	
	Sociétés de crédit			
4050 .	Banque de France	4050 .	4050 ..	
520 .	Banque d'Escompte	510 .	510 ..	
757 50	Banque de Paris	753 .	753 ..	
1328 75	Crédit Foncier	1321 .	1321 ..	
438 75	Crédit Mobilier	... .	... ..	
670 .	Crédit Lyonnais	... .	668 .	
535 ..	Banque Ottomane	531 87	530 62	
	Chemins de fer			
1782 50	Nord	....	1765 ..	
1333 75	Paris-Lyon-Méditer	.... .	.... .	
1352 50	Orléans	.... .	.... ..	
453 50	Autrichiens	.... ..	512 .	
257 50	Lombards	.... ..	200 .	
385 ..	Nord Espagne	.... ..	390 .	
305 ..	Saragosse	.... .	... .	
	Valeurs diverses			
1322 50	Gaz Parisien	.... ..	.... .	
16 25	Métaux	.. .	.. ..	
56 25	Panama	.... ..	.... ..	
2352 50	Suez	2342 ..	2343 ..	
	Mines			
273 ..	Rio-Tinto	278 ..	276 87	
90 ..	Tharsis	.. ..	89 ..	
. . .	de Beers	... ..	... .	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 17 juin 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
86 22 1/2	3 0/0	86 25 ./.
88 60 ./.	3 0/0 amortissable	88 .. ./.
104 40 ./.	4 1/2 0/0 1883	104 25 ./.

BOURSE DE LILLE

du lundi 17 juin

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	... ..	107 25
Lille 1863, remboursable à 100 fr	... .	121 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	... .	512 .
Lille 1877, remboursable à 500 fr	... .	512
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... .	409 50
Lille 1887	... .	380 ..
Armentières 1886	... .	475 50
Armentières 1879	... ..	1012 .
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	46 50
Tourcoing 1878	... .	493 75
Amiens, remboursable à 100 fr	... ..	106 25
Département du Nord	... .	104 75
Caisse de Lille (Verley Decroix et Cᵉ	.. .	570 .
— — — act. nouv.	.. .	1080 ..
C. de Roub. (Decroix, Vanier, Verley Cᵉ	... .	500 .
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ, act. anc.	... .	130 .
— — — act. n.), 250 fr. p.	... .	285 .
Caisse Platel et Cᵉ	... .	400 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... .	550
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	... .	425 .
Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr.	....	1064
Gaz Wazemmes, ex-C. n° 37, act. 500 fr. p.	... .	517 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	...	2000
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	...	435 .
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... .	210 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 .
Deherripon et Cᵉ, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	500 .
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... .	540 .
Ccc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grz. fin), 500, t. p.	... .	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-C., 7.)	... ..	25 ..
Taisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cᵉ	... .	500 .
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	... .	420 .
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	... .	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3400
Denain et Anzin	... .	205
Obligations Nord	... .	400
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... .	467
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... .	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,500) remb. à 500 fr	...	500 .

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La crue du Rhône

Lyon, 17 juin.— Outre les ravages énormes causés par les inondations, on signale plusieurs accidents de personnes.

Un garçon boucher, allant porter de la viande, a été surpris par les eaux dans le grand camp et noyé.

A Décines, une famille composée de la mère, de deux garçons et d'une petite fille, s'était réfugiée sur le toit de sa maison, celle-ci a été recouverte par les eaux avant qu'il eût été possible de secourir tous ces malheureux, que le Rhône a emportés.

On a vu passer sur le fleuve plusieurs cadavres, les pompiers et les sauveteurs volontaires ont rivalisé de zèle pour sauver les deux ponts provisoires menacés. Plusieurs ont été blessés.

Les élections municipales de Lyon

Lyon, 17 juin. — Les élections complémentaires municipales d'hier ont donné la majorité à la liste patronnée par les journaux opportunistes ; elle a eu 1,000 voix de majorité.

Il n'y a eu aucun désordre.

La liberté de la parole et le gouvernement

Paris, 17 juin. — M. Millevoye adresse à M. Andrieux une lettre où il dénonce les agissements dont il a été victime de la part de l'administration durant sa tournée électorale dans la Corrèze.

Pour se défendre contre les bandes armées que le gouvernement lançait à sa suite, partout où il devait parler, il a été obligé d'armer ses amis à son tour.

M. Andrieux attend des explications de M. Millevoye pour interpeller le ministre de l'intérieur à ce sujet.

Le programme du « Grand Parti »

Paris, 17 juin. — Dans une circulaire annonçant l'apparition de son nouveau journal le *Grand Parti*, et où il explique le but qu'il poursuit, M. Dugué de la Fauconnerie dit :

« Nous ne ferons ni de la politique personnelle, ni encore moins de la politique

» Notre but est plus simple !

» Nous estimons que le parlementarisme est la pire des tyrannies; que c'est le chancre qui ronge la France, le mal qui la menace de mort !...

» Nous voulons nous affranchir de cette tyrannie, extirper ce chancre, guérir ce mal et rendre le pays à lui-même !

» Voilà la tâche, la vraie tâche, la seule tâche de l'heure présente. »

Les trésoriers généraux

Paris, 17 juin. — La commission du Sénat relative au projet de loi sur les trésoriers-payeurs généraux a pris des décisions beaucoup plus radicales que celles qu'avait votées la Chambre des députés.

Elle a décidé que les produits provenant du Crédit foncier et des valeurs de la ville de Paris seraient partagés entre l'Etat et les trésoriers-payeurs généraux, sous le prétexte que le travail relatif y est fait avec le personnel et le matériel des trésoreries payées par l'Etat.

Quant aux produits provenant de la caisse des dépôts et consignations, la majorité de la commission les a purement et simplement attribués à l'Etat comme ceux de la Légion d'honneur.

M. Charles Ferry, membre de la commission, était tellement exaspéré de ces décisions qu'il courait dans les couloirs du Sénat comme un fou disant : « Et moi qui avait promis à Jules Ferry de faire avorter le projet de loi de la Chambre des députés! Le Sénat va vingt fois plus loin. »

Le conflit entre l'Allemagne et la Suisse

L'ultimatum allemand

Paris, 17 juin. — On télégraphie de Berne au *Petit Journal* :

« Le bruit court que M. de Bulow a remis hier une sorte d'ultimatum au conseil fédéral et qu'il a annoncé son prochain rappel.

» Dans cet ultimatum, l'Allemagne formule nettement ses exigences, qui sont : 1° le droit de surveillance exercée par ses propres agents en Suisse sur tous les socialistes réfugiés ; 2° la Suisse devra refuser un permis de séjour à tout Allemand non muni des sacrements de la police allemande.

» Ces ridicules exigences, qui feraient de la Suisse un état vassal, sont accueillis avec dédain. »

L'Allemagne et la Russie

Vienne, 17 juin. — Les impressions pessimistes continuent à régner ici.

Le monde politique trouve que la situation a une certaine gravité, quoique une guerre imminente paraisse peu probable.

On croit que le tsar n'ira pas rendre à Guillaume II la visite que ce dernier lui a faite.

On dit que la Russie concentre de nouveau des troupes en Pologne.

On espère que, dans la prochaine réunion des Délégations, le comte Kalnoky donnera des explications sur la situation générale.

Violation du secret des lettres. — Plainte de M. Andrieux

Paris, 17 juin. — M. Andrieux a adressé la plainte suivante à M. le garde des sceaux, ministre de la justice :

« Monsieur le garde des sceaux,

» J'ai l'honneur de vous adresser l'enveloppe ci-incluse dans l'état où elle m'a été remise par la poste, déchirée par un des côtés de façon à pouvoir en extraire la lettre qu'elle contenait, puis ficelée et revêtue de deux cachets de couleur brune avec cette empreinte : « Potes, direction principale de la Seine — Départ lettres. »

» Sur la même enveloppe, vous voudrez bien remarquer la mention suivante : « Lettre remise à 3 h. 15 en cet état, par la distribution ».

» C'est la troisième fois, M. le garde des sceaux, en moins de trois mois, que je reçois des lettres ainsi ouvertes, puis ficelées par ce procédé primitif.

» Jusqu'ici je n'avais pas porté plainte parce qu'il me semblait que la grossièreté même de l'opération rendait peu vraisemblable une intention dolosive.

» Mais, si une première et même une seconde fois, j'ai pu croire à un accident, il ne m'est pas possible d'admettre l'hypothèse de trois accidents arrivés en moins de trois mois.

» L'enveloppe sur laquelle j'ai l'honneur d'appeler votre attention contenait une lettre de M. Pène-Siéfert et une lettre adressée à ce dernier par l'amiral Aube, ancien ministre de la marine.

» De cette circonstance que l'enveloppe déchirée contenait une correspondance politique et qu'elle était adressée par un publiciste à un député, je tire une présomption de plus que la lacération dont je me plains n'a pas été fortuite.

» L'hypocrisie du cab